REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL A L'AGRICULTURE



Projet d'Appui au Développement des Chaines de Valeur Agricoles dans 6 Provinces



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Kinshasa, le 17 JUIL 2024

Le Coordonnateur

N/Réf. () // MINAGRI/SG/UCP/PADCA-6P/CM/2024

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration d'un manuel de gestion des unités semi-industrielles de transformation des produits agricoles

Contexte du Projet et Justification de la mission

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement du Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (FAD/BAD), pour la mise en œuvre, à travers le Ministère de l'Agriculture, du Projet d'Appui au Développement des Chaines de valeur Agricoles dans Six (06) Provinces de la RDC (PADCA-6P). Ce projet vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de façon durable et l'augmentation des revenus des populations des provinces ciblées.

La conception du projet repose sur l'approche chaine de valeur et prend en compte l'initiative TAAT (Technologies for African Agricultural Transformation) qui est une part intégrale de la stratégie de la Banque Africaine de Développement (BAD) (2016-2025) dont le principal objectif est d'accélérer la production agricole et encourager la production des cultures de base.

Le projet vise à contribuer de manière significative à :

- 1) Augmenter la productivité agricole par l'identification et la diffusion de technologies appropriées auprès des agriculteurs ;
- 2) Mener des formations et des campagnes de vulgarisation de bonnes pratiques agricoles par la mise à la disposition efficace de technologies aux agriculteurs ;
- 3) Favoriser une politique de développement de filières végétales suivant l'approche des chaines de valeur;
- 4) Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural.

Le projet cible environ 1.768.825 ménages ruraux, dont 60% de femmes, ce qui correspond à 8.394.125 bénéficiaires directs avec un développement des connaissances pour l'ensemble du monde rural.

Les visites de terrain effectuées par des Experts de la BAD et leurs discussions avec les parties prenantes du projet ont permis d'identifier les faiblesses majeures relatives au secteur agricole en RDC, il s'agit, entre autres :

(i) **Du maillon de la production** (difficulté d'approvisionnement en intrants agricoles, faible appui/conseil, faible organisation paysanne, pratiques culturales non adéquates, sous équipement des producteurs, etc.);



- (ii) Du maillon de la transformation des produits agricoles (faible organisation, sous équipement en matériel de transformation des produits agricoles, faiblesse du marketing, (iii) Du maillon de la commercialisation et de la gestion post-récolte des produits agricoles (les produits agricoles sont généralement vendus sur les marchés à l'état brut impliquant beaucoup de risques de dévalorisation de la qualité des produits agricoles, difficulté d'accès
- aux marchés pour les produits agricoles, etc.). Le diagnostic du secteur de l'agriculture et les opérations en cours ont permis d'orienter l'intervention du PADCA-6P dans quatre filières porteuses à savoir : le manioc, le haricot, le mais et le riz.

Renforcement des capacités des jeunes et des femmes en entrepreneuriat agricole, création

Les impacts environnementaux et sociaux positifs majeurs attendus de ce projet sont les suivants : Amélioration de la gestion des ressources (terre et eau);

- Gestion optimale et valorisation des ressources et de l'espace ;
 - Meilleure organisation de l'espace, augmentation des surfaces aménagées et de production ;
 - d'emplois locaux ; Valorisation des productions (du projet et des autres producteurs);
 - Bonne conservation des récoltes, intégration semi- industrielle ;

 - Fluidité de l'information entre les différents acteurs de la chaîne de valeur, Bonne maîtrise du marché.
 - Amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire
- En dépit des impacts positifs attendus, la mise en œuvre de certaines activités du PADCA 6P, est susceptible d'engendrer des risques et impacts environnementaux et sociaux négatifs. Le Projet a été classé en catégorie 2, conformément aux dispositions nationales et aux exigences du Système de

Sauvegarde Intégré (SSI) de la BAD. Ainsi, une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) a été élaborée dans le cadre du Projet. Cette étude doit faire l'objet d'actualisation conformément aux recommandations de l'Agence Congolaise de l'Environnement. Les impacts négatifs majeurs pour la phase de préparation et d'exécution des travaux sont liés : (i) à la

pollution de l'air, des eaux et des sols (dû aux mouvements des engins de travaux et usage des pesticides et engrais); (ii) au déboisement dû aux défrichements; (iii) aux risques liés aux accidents de chantier, à la production de déchets ; (iv) aux risques de conflits sociaux et aux maladies liées à la profession et à la main d'œuvre étrangère.

Par ailleurs, il sied de signaler que le projet compte faire l'usinage et la transformation des produits

agricoles (décorticage du riz, production de la farine panifiable du manioc, production de la farine de haricot) afin de leur donner une valeur ajoutée et/ou leur donner une forme appréciable par les consommateurs ou pour leur intégration dans la technologie agro-alimentaire. Ces unités de transformation semi-industrielles des produits agricoles devront être implantées, gérées

et entretenues en respectant les normes environnementales et sociales. Les éventuels déchets et coproduits industriels qui seront dégagés par ces unités devront être écologiquement gérées ou recyclés. Ainsi, les présents Termes de référence (TDR) ont été élaborés dans le but du recrutement d'un consultant individuel, sur une base concurrentielle, conformément aux procédures de la BAD, pour l'élaboration d'un manuel de gestion (implantation, mise en service, entretien/maintenance) des unités

semi-industrielles de transformation des produits agricoles au compte du PADCA-6P.

Page 2 sur 5

II. Objectif du Manuel

Ainsi, les tâches confiées au consultant sont les suivantes :

de PADCA-6P.

Objectif de la mission et Tâches du Consultant L'objectif de la mission est d'élaborer un manuel pour la gestion des unités semi-industrielles de transformation des produits agricoles, conformément aux exigences environnementales et sociales,

L'objectif du manuel consiste à mettre en place un guide pour la gestion des unités semi-industrielles de transformation des produits agricoles au profit des bénéficiaires du projet et des entreprises partenaires

opérations de transformation des produits agricoles :

industrielles ou semi-industrielles en République Démocratique du Congo;

- transformation dans les sites du projet et les modalités de leur installation suivant les normes environnementales et sociales : Préparation d'un modèle type de la fiche d'évaluation environnementale et sociale des
 - Identifier les risques et impacts environnementaux liés à l'implantation, la mise en service et la maintenance des unités semi-industrielles;

Description des textes réglementaires/politique national en matière de gestion des unités

Définir les caractéristiques (cartographie) du terrain pouvant recevoir les unités de

Décrire les modes de gestion des déchets solides et liquides, les procédés de recyclage (valorisation) de ceux-ci, y compris les eaux usées;

Concevoir les procédés industriels économes en eau, en électricité à faible impact

- environnemental et social, ainsi que les techniques d'entretien des unités industrielles respectueuses de l'environnement : Préparer un plan environnement, hygiène, santé, sécurité de gestion des unités semiindustrielles de transformation des produits agricoles;
- Orienter le choix des équipements de transformation à utiliser avec moins de nuisance et déterminer leurs spécificités techniques (privilégier l'utilisation des équipements non corrosifs, à faible impacts environnementaux et social et avec pièces de rechange disponibles) pour chaque filière concernée:
- Établissement des procédures techniques spécifiques de gestion environnementale et sociale en rapport avec les opérations semi-industrielles de transformation des produits agricoles ; Proposer un système de gestion des unités semi-industrielles, des équipements de transformation des produits agricoles, des matières premières et des produits finis ou semi finis pour garantir un fonctionnement optimal et conforme aux normes environnementales et

III. Méthodologie

sociales.

Les étapes à suivre pour la tenue de cette mission sont les suivantes :

- Réunion de démarrage et validation de la méthodologie et du budget de l'étude ;
- La revue documentaire (textes législatifs, ouvrages et articles du domaine, etc.);
- Les missions terrain : visites des sites où seront installées les unités de transformation concernées et consultation des différentes parties prenantes;
- La rédaction du rapport (manuel) qui détaille toutes les taches citées au point précédent :
 - Présentation et validation du rapport.



IV. Lieu et durée de la mission

V. Livrables A l'issue de la mission, le consultant soumettra au commanditaire, les livrables ci-après : - Un rapport de démarrage incluant un plan de travail et l'approche méthodologique détaillé en version numérique sur clé USB et deux copies physique, deux jours après la réunion de cadrage

La mission sera d'une durée effective de travail de trente (30) jours. Cette période couvre la préparation, la rédaction et la validation du rapport de la mission. La réunion de démarrage, la présentation du rapport et le dépôt des livrables se passeront au bureau de PADCA-6P se trouvant à

Kinshasa

Un rapport provisoire du manuel de gestion des unités semi-industrielles de transformation des produits agricoles, dont une version numérique sur clé USB et trois (03) copies physiques à soumettre à l'unité de gestion du projet dans les 25 jours après signature du contrat au plus tard ; Un rapport final du manuel dont une version numérique sur clé USB et sept (07) copies physiques.

Chaque livrable sera examiné et devra être validé par l'unité de gestion du projet. Le Consultant devra également prendre en compte les amendements de la Banque.

✓ Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires de rédaction des manuels d'entretien et de gestion des unités industrielles de transformation des produits agricoles ou avoir réalisé au

VI. Profil du consultant

Le Consultant individuel à retenir devra : ✓ Avoir un diplôme Universitaire au minimum (BAC+5 au moins) dans les domaines de chimie

- industrielle, de l'agro-industrie, du génie mécanique ou des disciplines connexes ;
- ✓ Avoir réalisé ou participé à la réalisation d'au moins deux (02) études d'impact
- environnemental et social relatif à l'installation d'unités de transformation agricole.
- ✓ Disposer plus de six mois d'expérience relative à la gestion d'une unité industrielle ou semi-

- industrielle de transformation des produits agricoles ou avoir travaillé pendant plus six mois
- dans une unité industrielle de transformation des produits agricoles ;
- moins deux (2) études de transformation industrielle ou semi-industrielle des produits agricoles ou autres missions similaires à la présente sur le plan technique et d'échelle comparable ; ✓ Avoir la maitrise des notions des bonnes pratiques environnementales;
- ✓ La maîtrise du français à l'écrit et à l'oral, ainsi qu'une bonne capacité rédactionnelle et de communication sont exigées; ✓ Avoir une parfaite maîtrise des directives et procédures des Projets et Programmes financés par
- les bailleurs internationaux serait un atout :

VII. Obligations des parties

Cette étude sera réalisée sous la supervision de l'unité de gestion de PADCA-6P qui mettra à la disposition du consultant la documentation disponible. Le financement de ce travail est à la charge du projet PADCA-6P. Le consultant, quant à lui, devra veiller au respect de la méthodologie de travail

approuvée par le commanditaire du travail. Il devra également disponibiliser les livrables dans le délai. Après la validation du premier livrable (rapport de démarrage), le consultant recevra 20 % des frais

alloués pour cette étude. Le reste des frais (80%) lui seront payés après soumission et validation de tous les livrables. Les deux parties devront veiller au respect des dispositions contractuelles.

VIII. Appel à propositions

Sur la base de ces termes de référence, le Consultant devra préparer une proposition qui détaille :

- La méthodologie des activités et livrables proposés (méthodologie);
- Le calendrier provisoire de travail (activités et étapes);
- Le consultant devra proposer la nature et la hauteur des frais remboursables (proposition financière)
- La disponibilité de signer un accord de non-divulgation.

Unité de Gestion du Projet A l'Attention du Coordonnateur National

Avenue LEONIE KASEMBE, Croisement avec avenue Flambeau n° 8288 en face du laboratoire et du centre médical de l'OCC sur la ruelle longeant l'immeuble MODERN PARADISE au coin droit de son premier virage

Commune de la GOMBE République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 85 011 85 77 / 81 68 75 205 / 90 28 04 575 Email : padca6p@gmail.com; ca.mampuya0711@gmail.com; kawaladav@gmail.com

